T

EUROPE. - MOYEN AGE

INTÉRIEUR FLAMAND DU XV° SIÈCLE.

Cet intérieur est emprunté à une peinture du Musée du Louvre (école flamande, n° 595) où se trouve représentée la Salutation angélique. Attribué d'abord à Lucas de Leyde, puis à l'école de Memling, ce tableau est désigné dans le catalogue du musée, dressé par Villot en 1860, comme étant de main inconnue. En supprimant les deux figures auxquelles leur anachronisme enlève tout intérêt, pour mieux faire voir le mobilier de la pièce, nous ne faisons que suivre un exemple que Willemin avait donné avant nous. La scène principale qui figure dans la planche Europe, Moyen âge, au signe de l'U couronné, empruntée à cet archéologue, est, comme ici, un intérieur dont la Salutation angélique a été enlevée. Les pièces diverses du mobilier qui remplissent cette dernière planche sont, au reste, des compléments de ce que l'on voit dans notre peinture du Louvre, et nous engageons à rapprocher les deux notices qui sont d'un intérêt commun.

La chambre d'une femme mariée de condition moyenne vers la fin du quinzième siècle, représentée ici, est utile à examiner dans toutes ses parties. Les murs intérieurs, peu épais, sont nus; le plafond, soutenu par une seule poutre traversière, n'est plus en solives apparentes, mais en planches avec couvre-joints, le bois conservant sa couleur naturelle. Le carrelage est de la brique émaillée dont les petits carreaux, de trois modèles des plus simples, unis, produisent, par une combinaison aussi économique qu'ingénieuse, le décor d'une riche marqueterie. Les fenêtres sont rectangulaires; leur cadre intérieur fixe est divisé par des meneaux; le vitrage est maillé de plomb. Les volets intérieurs de ces fenêtres, renforcés de clous nombreux, et articulés pour se replier au besoin dans l'épaisseur de la muraille, sont, de plus, divisés en deux parties, de manière à n'ouvrir que le haut, si l'on veut, pour agrandir la lumière que la partie supérieure de la fenêtre laisse toujours pénétrer. A la fenêtre, qui est coupée par le bord du tableau, le cadre mural est agrandi au-dessous de l'appui, pour aboutir à un siège exigu dans lequel il faut voir un dernier souvenir du profond retrait, pratiqué jadis dans les épaisses murailles. La haute cheminée et sa hotte des plus simples sont d'un principe trop connu pour s'y arrêter; toutefois, on peut remarquer qu'on retrouve encore ici les tablettes latérales en pierre qui existaient depuis le douzième siècle; sur le devant de la hotte se trouve une potence en fer tournante, sur laquelle on fichait la cire. Ce qui est moins connu que cet ensemble c'est le paravent de cette cheminée. A la date de la Salutation angélique, au mois de mars, si, dans les Flandres, ou ne faisait plus de feu dans la cheminée de la chambre à coucher, l'air extérieur qui s'y introduisait devait être fort incommode : le paravent était donc nécessaire; on voit ici la forme qui lui était donnée, et

comment ses couvre-joints étaient de la ferraille. Cette peinture montre que le banc de la cheminée sans feu se plaçait sous le couvert de la hotte, le long du foyer. Quand il y avait du feu, ce banc était placé de côté, en retour d'équerre.

Le mobilier de cette chambre bourgeoise est encore bien rustique. Les principes de cette menuiserie robuste sont des plus primitifs. Le banc de foyer est ici bien caractérisé par le bas du siège, qui semble le devant d'un coffre imaginaire. Cette simulation, qui, en tout autre cas, n'aurait offert que des inconvénients, s'explique parfaitement pour le banc du foyer, puisque ce tablier préservait les jambes des courants d'air. Quant à être un coffre véritablement, comme on le pratiquait pour certains meubles tenant du bahut, cela ne pouvait convenir pour le banc du foyer qui devait se déplacer facilement. Les coussins placés sur ce siège sont épais, larges, carrés, et taillés de cette façon dont Viollet-le-Duc a dit la raison : c'est que l'inflexion entre les oreilles du coussin permettait aux personnes assises d'y appuyer leurs coudes.

La couchette est « tendue d'un pavillon quarré aussi grand que la couche estait; » ses courtines fendues pour les lever de quelque côté que l'on voulait, les queues, et les couvertoirs pendant à terre, sont choses connues. Cependant on peut remarquer que ce lit est sur la marche d'une estrade, et que le ciel de lit, suspendu par des cordes au plafond, est fixé en place par des cordes transversales qui partent de la hotte de la cheminée, comme du mur de la fenêtre. Quant au traversin, il ne date que du quinzième siècle. On voit, suspendu par une chaîne à la tête du lit, un médaillon où se trouve représenté un Christ trônant à nimbe d'or, le globe du monde sur ses genoux, la main droite élevée. Cette image est à la place où il était d'usage général d'en avoir quelqu'une de ce genre; on l'appelait le signet.

Les deux autres meubles sont la crédence, et la chaise toujours placée au chevet du lit. Sur la crédence se trouve l'aiguière de cuivre dans son bassin. Ces derniers objets, ainsi que le lustre suspendu au plafond, sont de ces ustensiles en cuivre fondu ou travaillé au marteau appelés dinanderies, du nom de Dinant, sur la Meuse, dont les ouvriers étaient en grande réputation pour ces sortes de travaux dès le onzième siècle. Ce lustre est à six branches, formées chacune par un animal fantastique, dont le type se répète, qui porte dans sa gueule le chandelier exigu d'où pend un morceau de cuivre en lame jouant au bout d'une courte et fine chaînette, ce qui ressemble aux facettes de cristal employées généralement depuis pour cet appareil de lumière. Le montant principal est surmonté par la figure d'un quadrupède assis; enfin, au bas de ce montant, se trouve un anneau de tirage, car le système de la suspension de ce lustre est à contrepoids; c'est le disque épais soutenu par les chaînes intérieures, traversé par le retour de ces chaînes à l'intérieur, qui forme ce contrepoids dont on connaît les avantages, puisque ce système, analogue à celui de nos suspensions de salle à manger, permet de tenir la lumière suspendue à la hauteur où on veut l'arrêter.

Aquarelle de M. Stéphane Baron.



EUROPE-MOYEN-AGE

EUROPA MIDDLE AGES

EUROPA MITTELALTER



IMP. FIRMIN DIDOT et Cie PARIS

Brandin lith